Informations de base

2017/0136(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Réglements EMIR et AEMF: procédures et autorités participant à l'agrément des contreparties centrales et les critères de reconnaissance des contreparties centrales de pays tiers

Modification Règlement (EU) No 1095/2010 2009/0144(COD) Modification Règlement (EU) No 648/2012 2010/0250(COD)

Subject

- 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
- 2.50.04 Banques et crédit
- 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
- 2.50.10 Surveillance financière
- 8.40.08 Agences et organes de l'Union

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

on
17

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

	JURI Affaires juridiques	La commissio ne pas donne			
	AFCO Affaires constitutionnelles		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Réunions			Date	
	Affaires générales	3722 20		2019-10-15	
Commission	DG de la Commission			Commissa	aire
européenne	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux			DOMBROVSKIS Valdis	